

# Le Télégramme

## Brest Métropole va doter cinq parkings d'ombrières photovoltaïques

Publié le 23 février 2023 à 19h30



Sur le parking relais « Fort Montbarey », le projet intègre des murs végétaux entre les poteaux de la structure ainsi qu'une haie d'arbustes variés le long de la rue du 11-Novembre-1918. (Image Collectif Architectes Brest)

Brest Métropole se lance dans un projet de construction d'ombrières photovoltaïques pour fournir les bâtiments publics. Cinq sites seront couverts d'ici juillet 2023.

Dans le cadre de son Plan climat, Brest Métropole s'engage sur le développement des énergies renouvelables dans son territoire. Le projet CcaVerSol (circuit court d'achat et de vente d'énergie renouvelable solaire) répond à cet engagement avec une double volonté : la valorisation des surfaces de parkings pour la production d'énergies renouvelables et l'achat de cette production en circuit court pour sécuriser ce type de projet et assurer un retour économique pour le territoire.

En partenariat avec Sotral

En adoptant ce projet, la collectivité a anticipé les obligations réglementaires de la loi « accélération de la production d'énergies renouvelables » adoptée par le parlement le 7 février 2023. Cette loi vise à déployer massivement les panneaux solaires sur les parkings extérieurs existants de plus de 1 500 m<sup>2</sup>, et à couvrir au moins 50 % de leur surface avec une production solaire photovoltaïque.

# Le Télégramme



**Au Centre technique municipal à Brest, le démarrage des travaux est prévu à compter du 10 avril. (Image Collectif Architectes Brest)**

La Métropole s'appuie sur Sotraval SPL pour le développement, le financement et l'exploitation de ces ombrières photovoltaïques qui seront localisées au niveau de cinq parkings : le centre technique communautaire (CTC) et le parking relais Fort Montbarey, la salle de spectacle Roz Valan à Bohars, la halle polyvalente Moulin-Neuf à Guipavas, et le centre technique municipal (CTM) à Brest.

Des travaux de mars à juillet 2023

Le principe est le suivant : Brest Métropole garantit à Sotraval un prix fixe de rachat de l'énergie renouvelable (EnR) produite. En contrepartie, la collectivité bénéficie, dans son contrat de fourniture d'électricité, pour une partie de ses besoins, de ce prix fixe garanti. Cette valorisation financière de la production d'énergies renouvelables locale aura pour Brest Métropole un effet positif sur son prix d'achat de l'électricité en atténuant l'effet des évolutions à la hausse du prix sur le marché de gros.

**À lire** sur le sujet [En Bretagne, les ombrières photovoltaïques n'ont pas attendu la loi](#)

Les travaux auront lieu de mars à juillet 2023, avec une durée estimée de dix semaines par site. Le programme débutera au parking relais « Fort Montbarey » le 6 mars. Les autres chantiers démarreront de façon échelonnée entre la fin mars et avril. La production annuelle globale du projet (sur les cinq sites) correspond à l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 504 foyers (hors chauffage). Le projet, chiffré à 2,66 M€ HT, a obtenu un financement européen (FEDER REACT-EU) à hauteur de 1,96 M€ HT.